

Rapport du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale Ordinaire du lundi 16 juin 2014

Mesdames, Messieurs,

L'Association d'Assurance mutuelle AMIFOR a terminé son quarante-cinquième exercice social. En même temps que la présente convocation à notre Assemblée Générale Ordinaire, vous avez reçu les comptes annuels au 31 décembre 2013 arrêtés par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 10 mars 2014 et soumis à votre approbation.

ACTIVITES DE LA MUTUELLE

La superficie assurée passe de 43.065 ha pour 758 affiliés en 2012 à **45.095 ha pour 749 affiliés en 2013**, soit une augmentation de 4,7 %. L'étendue moyenne par affilié passe de 56,81 à 60,20 ha.

AMIFOR n'a pas enregistré de sinistres en 2013, vu les conditions climatiques exceptionnellement pluvieuses durant les mois dangereux.

En 2013, le Conseil d'Administration a maintenu le montant des indemnisations en cas de sinistres, ainsi que le différentiel de 25 % entre le douglas et l'épicéa, en application depuis 2010.

BILAN

ACTIF

Placements

Nos **bureaux**, repris au bilan pour une valeur brute de 332.128 € sont totalement amortis. Les 2 garages acquis en 1993 sont repris pour une valeur brute de 60.000 €. Compte tenu de leur amortissement, ils sont repris à l'actif du bilan pour une valeur nette de 54.000 € à fin 2013.

La valeur réelle de ces bureaux et garages est bien entendu nettement plus élevée et estimée à 541.000 € à fin 2013, ce qui représente une plus-value latente de 487.000 €.

Les **placements** sont repris à leur valeur d'acquisition, soit 2.387.458 € à fin 2013. Nous avons cependant enregistré en 2013 une réduction de valeur de 61.823 € sur un des postes de notre portefeuille-titres. La valeur d'inventaire de nos placements s'élève quant à elle à 2.362.900 € à fin 2013, ce qui représente une moins-value latente de 24.558 € à fin 2013, contre une moins-value latente de 118.206 € à fin 2012.

La plus-value latente sur les bâtiments, diminuée de la moins-value latente sur le portefeuille-titres, donne une **plus-value latente nette** de 462.000 € à fin 2013.

Autres éléments d'actifs

Nous avons acquis un nouveau véhicule en remplacement d'un véhicule acquis en 2007 et donc totalement amorti. L'investissement représente 29.200 € en 2013, déjà amorti à concurrence de 5.840 €. Il n'y a pas eu d'autres investissements en 2013.

Quant à nos **valeurs disponibles** (comptes à vue), elles se chiffrent à 1.856 € à fin 2013 contre 13.816 € à fin 2012.

PASSIF

Capitaux propres

Après affectation du résultat, les **capitaux propres** se chiffrent à 2.432.252 € à fin 2013 contre 2.518.535 € à fin 2012. Le fonds spécial de prévision reste inchangé à 2.125.000 € de même que la réserve statutaire qui reste inchangée à 189.007 €.

COMPTE DE RESULTATS

Cotisations : 101.956 € contre 89.595 € en 2012

Les **encaissements bruts** se chiffrent à 119.799 € en 2013 contre 104.892 € en 2012.

La **prime de réassurance** s'élève à 15.243 € en 2013 contre 15.297 € en 2012. Cette police est destinée à diminuer le risque encouru par Amifor en cas de très gros sinistre, en couvrant l'ensemble des sinistres de l'année pour un montant maximum de 1.300.000 €, avec une franchise de 80.000 € à charge d'Amifor.

Les **revenus de cotisations**, après déduction de la prime de réassurance, se chiffrent donc à 101.956 € en 2013 contre 89.595 € en 2012.

Produits des placements : 78.297 € contre 237.967 € en 2012

Nos **revenus locatifs** atteignent 38.406 € en 2013 contre 38.207 € en 2012.

Concernant nos **revenus financiers**, les revenus de nos placements en titres sont de 6.017 € (2.629 € de dividendes sur actions et 3.388 € d'intérêts sur obligations) en 2013 contre 46.595 € en 2012. Les revenus de nos comptes à vue et d'épargne sont eux de 25.453 € en 2013 contre 18.567 € en 2012.

Nous avons acté des plus-values sur la vente d'un véhicule, totalement amorti, de 4.500 € ainsi que sur la vente de titres, au cours de l'année 2013, pour un montant de 3.920 € (1.420 € sur la vente d'actions et 2.500 € sur la vente d'obligations). Il faut cependant noter qu'en 2012, nous avons enregistré d'importantes plus-values sur la vente d'une partie de nos bureaux (93.600 €) ainsi que sur notre portefeuille d'obligations (71.492 €).

Autres produits : 40.000 € contre 26.000 € en 2012

Nous avons comptabilisé en 2013 une **commission** de 40.000 € contre 26.000 € en 2012, dans le cadre d'une convention qui implique des engagements réciproques entre Amifor et la SRFB, dont les modalités ont été revues en 2013.

Charges des sinistres : 0 € contre 0 € en 2012

Nous n'avons pas enregistré de charges pour **sinistres** en 2013.

Frais d'exploitation : 209.659 € contre 212.674 € en 2012

Nos charges de copropriété se chiffrent à 16.228 € en 2013 contre 13.550 € à fin 2012. Nous avons enregistré des taxes sur cotisations (pour le financement de l'Inami) de 6.415 en 2013, un précompte immobilier de 5.273 € et des taxes diverses pour 4.188 €.

La participation bénéficiaire sur la prime de réassurance, reprise en diminution des frais d'exploitation, s'élève par ailleurs à 5.893 €.

Charges des placements : 63.575 € contre 10.788 € en 2012

Nous avons enregistré des frais de gestion sur nos placements de 1.751 € en 2013 ainsi qu'une réduction de valeur sur nos placements de 61.823 € en 2013.

Charges exceptionnelles : 33.303 € contre 0 € en 2012

Suite à une demande du SPF Finances, nous avons enregistré en 2013 des taxes complémentaires sur les cotisations, avec un effet rétroactif pour les années 2008 à 2013, soit un montant global de 33.303 € contre 0 € en 2012. Il faut noter que cette taxe annuelle d'environ 6.000 € sera dorénavant répercutée dans le montant de la cotisation demandée à nos assurés, et ceci à partir de 2014.

AFFECTATION DU RESULTAT

La **perte de l'exercice** (influencée par le niveau des charges des placements et exceptionnelles) s'élève à 86.283 € en 2013 contre un bénéfice de 130.100 € en 2012 (influencé par les importantes plus-values sur placements). Compte tenu du bénéfice reporté de l'exercice précédent de 144.528 €, le résultat à affecter se chiffre à 58.245 € et il vous est proposé de reporter à nouveau ce résultat.

RISQUES ET INCERTITUDES

Le Conseil d'Administration, lors de ses réunions, a évalué en permanence la situation de risque dans laquelle se trouve votre mutuelle tant au niveau du portefeuille-titres qu'au niveau de l'historique des sinistres, des enjeux de la réassurance et des risques financiers encourus par notre activité (risque de prix, risque de crédit, risque de liquidité et risque de trésorerie).

AUTRES INFORMATIONS

- Il n'y a pas eu d'événements importants postérieurs au 31 décembre 2013 et susceptibles de modifier les résultats.
- Il n'y a pas eu en 2013 de circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société.
- Aucun élément particulier n'a été prévu concernant la recherche et développement.
- AMIFOR n'a pas de succursale et notre seul siège d'exploitation, correspondant à notre siège social, est situé Galerie du Centre, à Bruxelles.

Le Conseil vous souhaite une excellente année forestière. Il vous demande de faire connaître notre mutuelle auprès de vos amis ou des représentants de votre commune qui ignoreraient encore les risques accrus d'incendie que courent leurs forêts suite au changement climatique.

Bruxelles, le 10 mars 2014

Le Conseil d'Administration,

Marc MEURANT
Président du Conseil d'Administration

Patrick DAVID
Président du Comité de Direction

Jean-François de le COURT et Edouard GOFFINET
Vice-Présidents du Conseil d'Administration

Elie DEBLIRE, Paul de LHONEUX, Paul GOBIET, Dominique GODIN,
Alain JAMAR de BOLSEE, Philippe PIGNOLET et Yves de le COURT
Administrateurs

Michel TERLINDEN
Directeur